

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

DE

Propriétés Commerciales et Résidences
Cottages Simples et Doubles et Terrains
pour Bâtir

DANS DIVERS DISTRICTS.

Donnant une occasion à tous geors d'acheteurs de faire un placement rémunératif ou spéculatif de valeur.

PETER GALLAGHER vs Mme MARGARET DRISCOLL,

Veuve de John Eli Pierce, et al.

No 84 874—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR FERNANDA CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Esqns.

Mme MARGARET DRISCOLL—JEUDE

Le 30 juillet 1908, à midi, la Bourse des

Propriétés Foncières, No 1924 rue Baronne

d'Orléans, pour les personnes qui veulent

se renseigner et se renseigner dans le

district de la Nouvelle-Orléans, vendredi

le 31 juillet 1908, à 17 h 30, au 100 pieds

de l'avenue St-Pierre, 100 pieds, 11 pences et 1 ligne sur le côté de lot No 14, 101 pieds 2 pences et 2 lignes sur le côté du lot No 18, 102 pieds, 5 pences et 4 lignes de longeur dans le fond.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à

l'habitation privée et les deux derniers étages

à l'habitation commerciale.

Le bâtiment sera bâti au étage et man-

sardé avec résidence en bas et étages dans

les deux dernières étages. Le bâtiment sera

élevé à 10 étages, 110 pieds et 1 ligne de

longeur et 6 lignes de face au rez-de-chaussée.

Les deux dernières étages sont destinés à